

NON AUX ZONES DE NON-DROIT À MARSEILLE COMME DANS TOUTE LA FRANCE

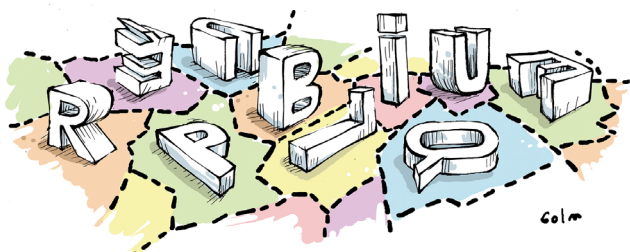
Le SNFOLC se prononce contre

Le 2 septembre, le président Macron, à Marseille a annoncé une expérimentation dans 50 écoles de la ville, dès la rentrée 2022. Les directeurs d'écoles devraient recruter les enseignants de l'école et mettre en place des fonctionnements et rythmes scolaires locaux en lien avec les acteurs extrascolaires.

Les directives du président de la République ont été tout de suite retranscrites dans les lignes directrices de gestion qui organisent les mutations des personnels. Le ministre Blanquer s'en est fait le relai en créant, dès cette année, un mouvement national de postes à profil. Il serait possible en dehors de toutes les règles de muter du point A au point B avec un recrutement direct, sur profil, sur CV !

L'expérimentation Macron constitue une attaque sans précédent contre l'Ecole publique et les statuts. Elle porte à son paroxysme la logique de territorialisation, de déréglementation et de privatisation contenue dans l'ensemble des contre-réformes Blanquer.

Mais ce dispositif se heurte à la réaction des 40 premières écoles de Marseille qui ont annoncé leur refus de rentrer dans cette expérimentation. Elles indiquent notamment : « *Nous refusons d'entrer dans l'expérimentation proposée par Emmanuel Macron (...) Et nous appelons l'ensemble des écoles à boycotter massivement cette proposition. (...)* »



LES "GROS MOTS" DE MARSEILLE EN BON FRANÇAIS



**Le dispositif Macron généralisé par J-M Blanquer n'est pas acceptable.
Le SNFOLC, comme la FNEC FP-FO, le condamne.**

Les 40 écoles qui refusent de mettre en place la destruction des statuts et de l'Ecole de la République ont raison !

Le SNFOLC les soutient totalement et invite les syndicats départementaux à prendre position en ce sens.

Marseille, ne doit pas devenir une zone de non-droit étendue à toute la France.